



## DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

p.o.421.40.

Notification  
aux Etats signataires de  
L'ACCORD  
INSTITUANT LA CONFERENCE EUROPEENNE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE  
signé à Genève le 13 février 1969

RATIFICATION PAR LE ROYAUME DES PAYS-BAS

Le Département Politique Fédéral informe les Etats signataires qu'en application de l'article XI, paragraphe 2, de l'Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969, le Royaume des Pays-Bas a ratifié ledit accord le 10 février 1970.

Les Etats qui, à ce jour, ont ratifié, accepté ou approuvé l'accord sont les suivants: Suède, République Fédérale d'Allemagne, Suisse, France, Norvège, Pays-Bas.

Berne, le 26 FEV. 1970

